

DEPARTEMENT

DORDOGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHERVEIX-CUBAS

Nombre de membres :

Afférents : 15

En exercice : 15

Votants : 14

SEANCE DU 16 FEVRIER 2017

Date convocation :

07/02/2017

Date affichage :

07/02/2017

L'an deux mille dix-sept et le 16 février à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUEYROU Jean-Marie.

Présents : Mr QUEYROU J-M., Maire ; Mr RODRIGUES A., 1^{er} adjoint ; Mme LEBLANC-COUDOIN V., 2^{ème} adjointe ; Mr HORIOT Thierry, 3^{ème} adjoint.

CHALIFOUR Serge ; COUSTILLAS Kévin ; EYSASRTIER Eric ; GERARD Jacques ; MICHEL Elisabeth ; MICHEL Sylvette ; RENARD Jacques ; ROUBINET Serge

Absent non excusé : Michel MASSENAT

Absents excusés : CALAVIA Richard et CONTAT Christian

A été nommé secrétaire : Jacques GERARD

N°2017-18 :

Objet de la délibération : Modification règlement cimetières

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition faite par la commission cimetières concernant le prix des concessions.

En effet, celle-ci souhaite proposer des concessions trentenaires au prix de 30 € le m² et perpétuelles au prix de 60 € le m² à compter du 1^{er} juillet 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les nouvelles dispositions énumérées ci-dessus aux cimetières de Cherveix et de Cubas.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le 23 février 2017

Le maire

Jean-Marie QUEYROU